

DISCOURS D'EMIR KIR,
MINISTRE DE LA CULTURE A LA COCOF
A L'OCCASION DE L'INAUGURATION
DE LA MAISON DU CIRQUE
Mercredi 27 janvier 2010, 19h.
16, Place Sainte-Catherine

Monsieur le Président,
Monsieur l'Echevin,
Messieurs les Directeurs,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux d'être parmi vous, ce soir, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux bâtiments de la Maison du Cirque. Nous sommes ici dans un endroit fort stratégique, puisque nous nous trouvons ici en plein cœur de Bruxelles, dans un des quartiers les plus fréquentés de notre Région et très facilement accessible au plus grand nombre.

Ce moment est essentiel pour la Maison du Cirque, car c'est à cet instant précis, alors qu'elle se voit attribuer de nouveaux locaux, accessibles à tous, qu'elle choisit également de prendre un nouvel élan afin de favoriser le développement et la promotion du secteur des arts du cirques tant au niveau local, régional qu'au niveau national et international! Cette initiative tombe évidemment très bien, au moment où les arts du cirque connaissent un essor sans précédent dans notre pays mais aussi de par le monde, où ils intéressent, voire passionnent de plus en plus de publics différents et séduisent toujours plus de nouveaux pratiquants, de tous les âges et de tous les milieux.

En tant que nouveau Ministre de la Culture au sein du Collège de la COCOF, je suis très fier de contribuer (*45.300€ par an*) à ce nouvel essor et ainsi de m'associer au rayonnement de tous les artistes et professionnels du secteur dans un esprit d'ouverture à tous, de plaisir et de convivialité.

La Maison du Cirque se veut la maison de « **tous les cirques** », à la fois fédérative et représentative, où les diverses disciplines « **circassiennes** », qui sont en pleines expansion, peuvent venir s'exprimer. Et je ne peux que m'en réjouir!

En Région bruxelloise, la COCOF continue de soutenir des structures et des initiatives de grande qualité qui œuvrent dans le domaine des arts du cirque. Je tiens ici à souligner le travail remarquable de ces différents opérateurs : **l'Ecole de Cirque, l'Espace Catastrophe, l'asbl Trapèze, l'Ecole Supérieure des Arts du Cirque (ESAC), La Fédération des Arts de la Rue (FAR) et les Halles de Schaerbeek.**

Chacun de ces opérateurs en fonction de sa spécificité contribue à la **formation**, à la

création, à la promotion et à la diffusion des arts du cirque à Bruxelles.

Grâce à ces opérateurs, ce sont des **projets sociaux d'insertion professionnelle, d'intégration sociale des jeunes** par les arts de l'acrobatie et du trapèze, **d'intégration de personnes** souffrant d'un handicap par la prise de conscience corporelle qui sont développés. Ils permettent que les espaces qui abritent les arts du cirque deviennent des **lieux de vie, de cohésion sociale, de proximité avec tous les Bruxellois!**

Ces projets doivent, bien sûr, être consolidés, et la **Maison du Cirque** a un rôle fondamental de coordination à jouer en la matière. Cette fonction lui permettra de **mieux définir les besoins du secteur afin de favoriser de nouvelles synergies entre tous les différents opérateurs et d'aider à l'élaboration de nouveaux projets.**

En soutenant l'émergence de nouvelles créations de qualité pour petits et grands, la Maison du Cirque doit devenir l'espace poétique et burlesque **incontournable** de Bruxelles, et se positionner comme « **l'office du tourisme bruxellois du cirque** » pour tous les publics! Voilà un défi à relever à la hauteur des ambitions de la Maison du Cirque!

Avant de céder la parole, il me reste à remercier et féliciter chacun des artisans de ce beau projet et à souhaiter une longue et belle vie à «La Maison du cirque ». Je vous souhaite, à toutes et à tous, une belle fête et beaucoup de succès dans l'exercice de vos talents!